



o LE BUDGET COMMUNAL



LE BUDGET PRIMITIF 2020

2



LE BUDGET PRIMITIF 2020

- UN VOTE EN FÉVRIER 2020.
- NON REPRISE DES EXCÉDENTS ET DES R.A.R AU BUDGET PRIMITIF 2020.
- BUDGET SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE APRÈS LES ÉLECTIONS AVEC UN REPORT DES EXCÉDENTS DE 3 M D'€ ET UN AJUSTEMENT EVENTUEL DES CRÉDITS VOULUS PAR LA NOUVELLE ÉQUIPE.
- DANS L'ATTENTE DU VOTE DES BUDGETS, LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POURRONT S'APPUYER SUR :
 - L'ETAT DES RESTES À RÉALISER
 - LA DÉLIBÉRATION DU ¼ DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
- COMPREND LES ÉCRITURES DE DISSOLUTION DU S.I.A.



LES TAUX D'IMPOSITION 2020

L'état fiscal n°1259, **notifié début mars par les services fiscaux**, permet de dégager à taux constant des recettes fiscales suffisantes à l'équilibre du budget principal de la Commune.

Par conséquent, il est proposé de maintenir les taux de 2019 et donc de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2020, selon le tableau ci-dessous, pour un produit fiscal attendu :

	Bases Prévisionnelles: +0,9%	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	16 640 198	21,72 %	3 614 251
Taxe Foncière bâti	11 679 179	19,87 %	2 320 653
Taxe Foncière non-bâti	54 540	53,74 %	29 310
Cotisation foncière des entreprises	987 622	19,59 %	193 475
TOTAL			6 157 689 €

LE BUDGET PRIMITIF 2020

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Chapitre des dépenses		Budget 2019	CA 2019 est.	BP 2020	Chapitre des recettes		Budget 2019	CA 2019 est.	BP 2020
011	Charges à caractère général	3 011 221,00	2 929 874,00	3 056 467,00	002	Résultat reporté	3 600 346,85	3 600 346,85	
012	Charges de personnel	3 148 779,00	2 981 710,00	3 207 687,00	70	Produit des services	1 099 498,00	1 140 386,00	1 140 218,00
65	Autres charges	1 020 072,00	1 004 721,00	1 050 770,00	73	Impôts	6 702 815,00	6 857 765,00	6 844 352,00
66	Charges financières	74 175,00	74 175,00	55 675,00	74	Dotations	1 056 240,00	1 202 318,00	1 065 726,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	1 641,00	2 500,00	75	Produits de gestion courante	63 822,00	70 094,00	70 000,00
014	Atténuation de produits	1 385 495,00	1 219 997,00	1 457 495,00	76	Pdts financiers et exceptionnels	11 462,00	60 063,00	40 372,00
042	Opérations d'ordre	192 000,00	191 284,02	213 000,00	013	Atténuation de charges	64 432,52	70 769,00	71 000,00
Sous total		8 834 242,00	8 403 402,02	9 043 594,00					
023	Virement à la section Inv. (1)	3 814 374,37		238 074,00	042	Opérations d'ordre	50 000,00	32 378,58	50 000,00
Sous total		3 814 374,37		9 281 668,00					
TOTAL		12 648 616,37	8 403 402,02	9 281 668,00	TOTAL		12 648 616,37	13 034 120,43	9 281 668,00

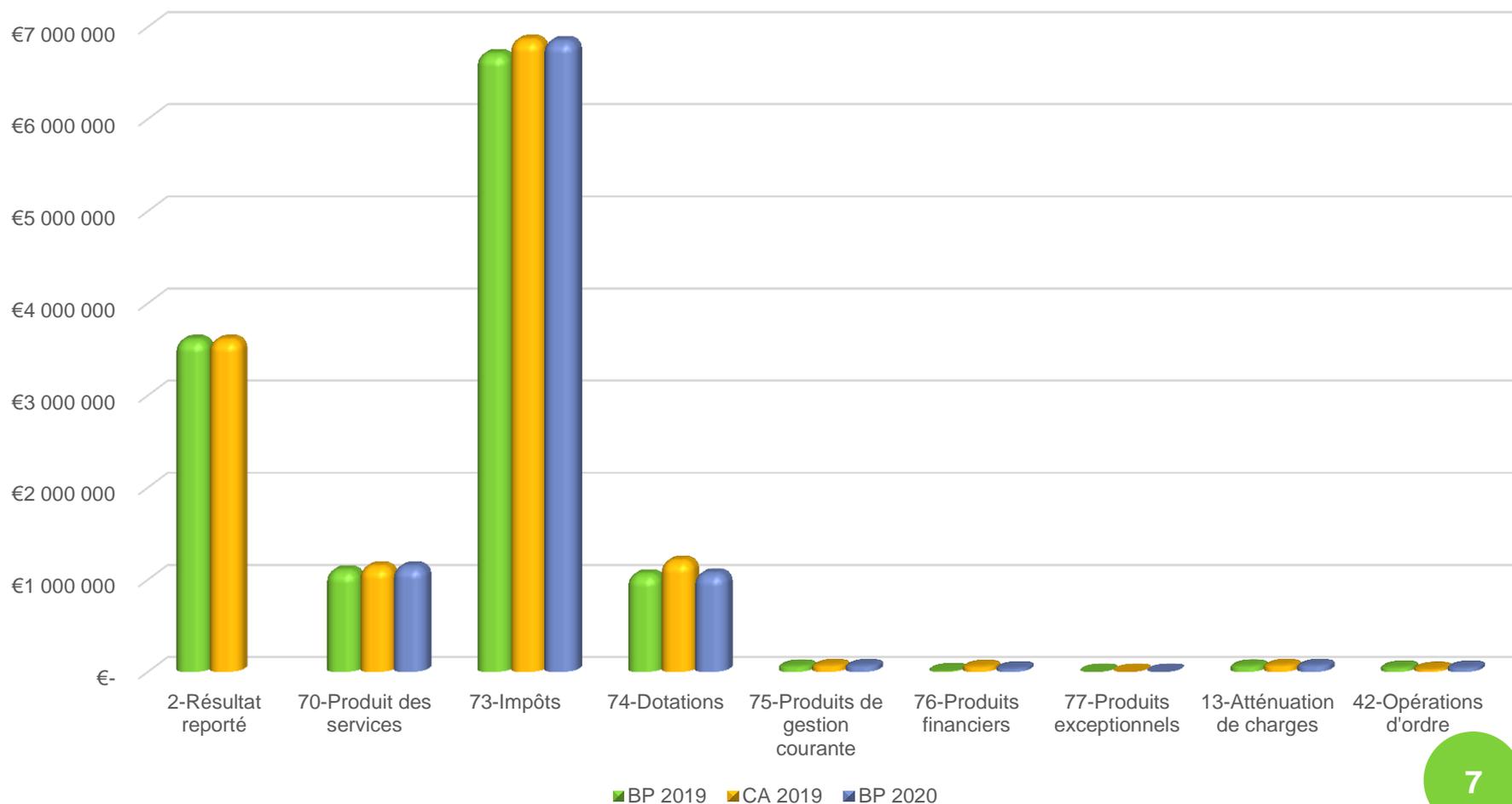
(1) Chapitre ne comptant que des prévisions sans exécution.

LE BUDGET PRIMITIF 2020

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
❖ HAUSSE DU PRODUIT DES SERVICES	+ 9 %
• PRODUIT DES RÉGIES (RESTAURATION, CENTRE DE LOISIRS, PETITE ENFANCE)	1 077 k €
• REMBOURSEMENT AUTRES REDEVABLES : SERVICE JEUNESSE	+ 5 k €
❖ IMPÔTS ET TAXES	+ 2 %
• LE PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES	+ 1,8 %
• PAS D'AUGMENTATION DES TAUX EN 2019: + 0,9% sur les bases	
• LES DROITS DE MUTATION ESTIMÉS À 350 k €	
• LES TAXES SUR L'ÉLECTRICITÉ A 130 k €	
❖ DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	+ 0,85 %
• BAISSÉ DGF DE 554 À 526 k € (<i>de 872 k € en 2015 à 554 k € en 2019</i>)	
• UNE ESTIMATION DE LA PARTICIPATION DE LA CAF DES YVELINES QUI SE CONFORTE AUTOUR DE 296 k €	
• UNE DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE QUI PROGRESSE	87 k €
• UNE BAISSÉ DE L'ATTRIBUTION DU FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DE LA T.P	65 k €
❖ LES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
• STABILITÉ DES LOYERS + LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX	70 k €
❖ LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES	
• REMBOURSEMENTS DE NOTRE ASSUREUR STATUTAIRE ÉVALUÉS À	70 k €

LE BUDGET PRIMITIF 2020

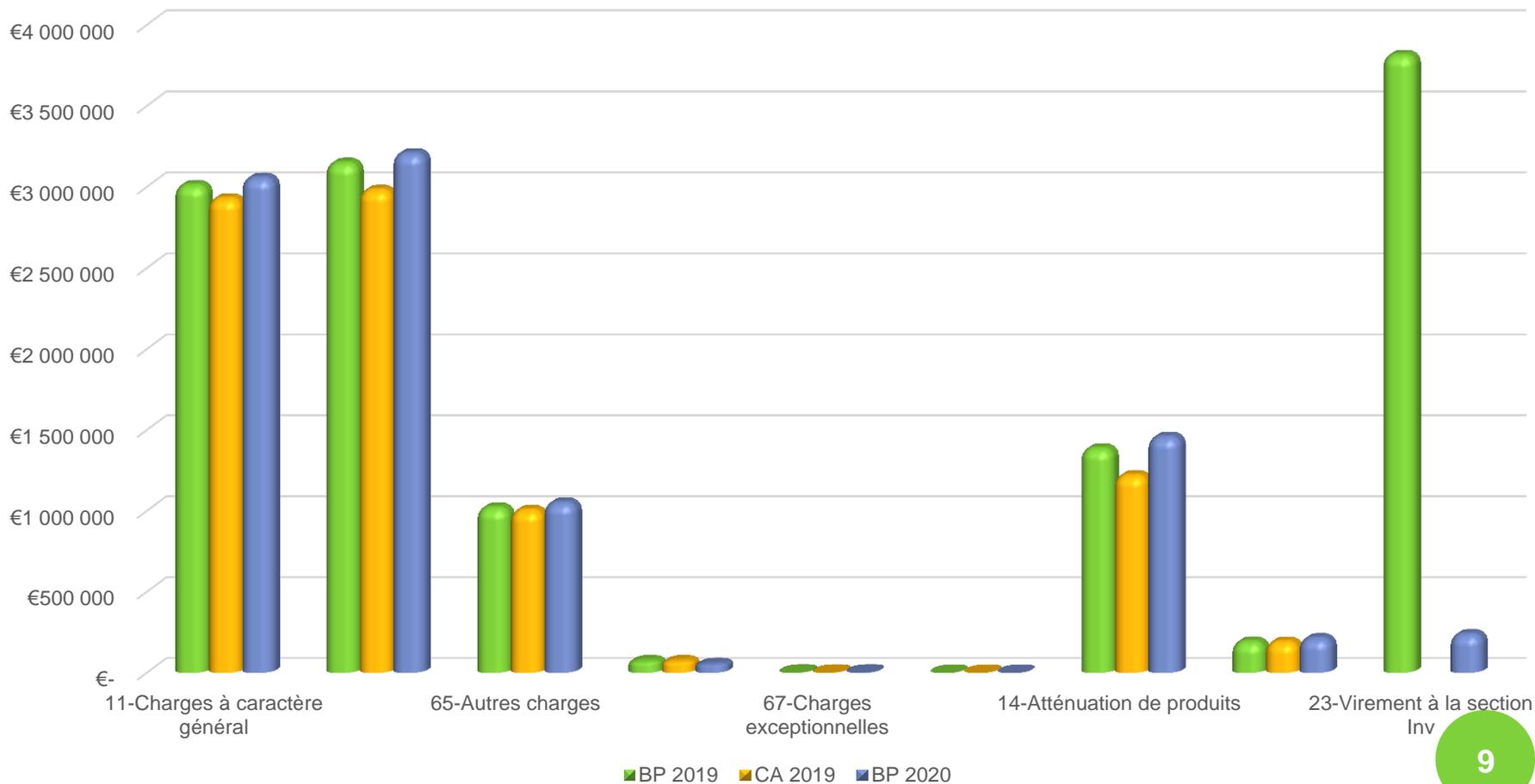
Histogramme comparatif des Recettes Budget 2019 et 2020 et Compte administratif 2019 estimé



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL • CONTRAT PRESTATIONS DE SERVICE • PROGRESSION ENTRETIEN DES BÂTIMENTS : S'APPUYANT SUR UN REMBOURSEMENT DE 30 k € DES ASSURANCES = MAISON PETITE ENFANCE • TAXES FONCIÈRES EN BAISSSE → DÉGRÈVEMENT OBTENU AUPRÈS DES SERVICES FISCAUX DE 16 k € • FRAIS DE FORMATION INCLUS CHAPITRE 11 : 9 k € • NETTOYAGE DES LOCAUX, TÉLÉPHONIE, AFFRANCHISSEMENT - 25 k € 	<p>+ 1,5 % SUR BUDGÉTISÉ = + 30 k €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ LES CHARGES DE PERSONNEL • GLISSEMENT VIEILLESSE TECHNICITÉ : P.P.C.R, AVANCEMENTS DE GRADE DES AGENTS • 2 NOUVEAUX RECRUTEMENTS + 2 À PRÉVOIR • INDEMNISATION ÉLECTIONS MUNICIPALES • HAUSSE PRIME ASSURANCE MODIFICATION ASSIETTE → 	<p>+ 1,8 %</p> <p>117 => 167 K €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ LES AUTRES CHARGES : • SERVICE INCENDIE → • STABILITÉ DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS = • LÉGÈRE HAUSSE DE LA PARTICIPATION VERSÉE AU SIVOM 380 k € • ENVELOPPE DES INDEMNITÉS VERSÉES AUX ÉLUS CALCULÉE AVEC LE NOMBRE MAXIMUM D'ADJOINTS (x 8) 100 k € 	<p>+ 2 %</p> <p>+ 2 %</p> <p>=</p> <p>380 k €</p> <p>100 k €</p>

LE BUDGET PRIMITIF 2020

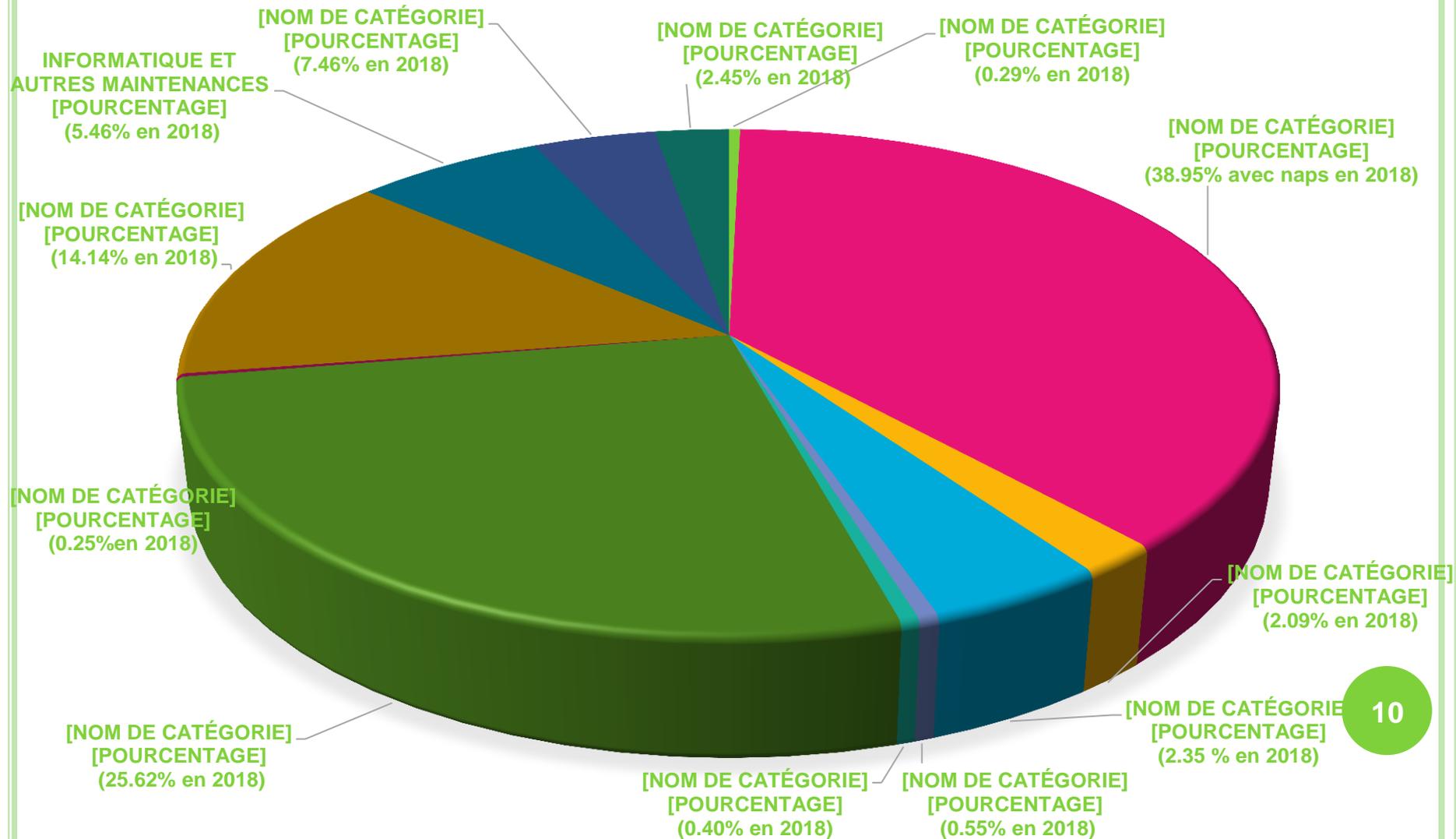
Histogramme comparatif des Dépenses Budget 2019 et 2020 et Compte Administratif 2019 estimé



LE BUDGET PRIMITIF 2020

FOCUS SUR LES CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES (1,8 M€)

ENSEMBLE DES ARTICLES 611-61521-6156-6283





LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Article	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention 2020 proposée	Pour information les montants de 2019
657362	C.C.A.S. MESNIL SAINT DENIS	Etat	20 000,00	20 000,00
65738	CFA CHAMBRE DES METIERS 78	Etat	270,00	270,00
6574	A.S.M.D.	Associations	69 000,00	67 210,00
6574	ANCIENS COMBATTANTS	Associations	700,00	700,00
6574	CENTRE DE LOISIRS/LA CULTURE	Associations	119 000,00	119 000,00
6574	CLUB DES AMIS RETRAITES	Associations	2 500,00	2 500,00
6574	COMITE DE JUMELAGE	Associations	2 000,00	2 000,00
6574	COMITE DES FETES	Associations	9 000,00	8 000,00
6574	ADAMY	Association	100,00	100,00
6574	F.N.A.C.A.	Associations	400,00	400,00
6574	LA FETE DES VOISINS	Associations	450,00	450,00
6574	L'AIR DE RIEN	Associations	1 400,00	1 400,00
6574	LES CHOEURS DU MESNIL ST DENIS	Associations	1 500,00	1 000,00
6574	PREVENTION ROUTIERE	Associations	70,00	70,00
6574	SCOUTS DE FRANCE	Associations	3 500,00	3 500,00
6574	SYNDICAT D'INITIATIVE	Associations	1 000,00	500,00
6574	TENNIS CLUB MUNICIPAL	Associations	11 500,00	11 500,00
			242 390,00	238 600,00



LE BUDGET PRIMITIF 2020

Vue d'ensemble de la section d'investissement

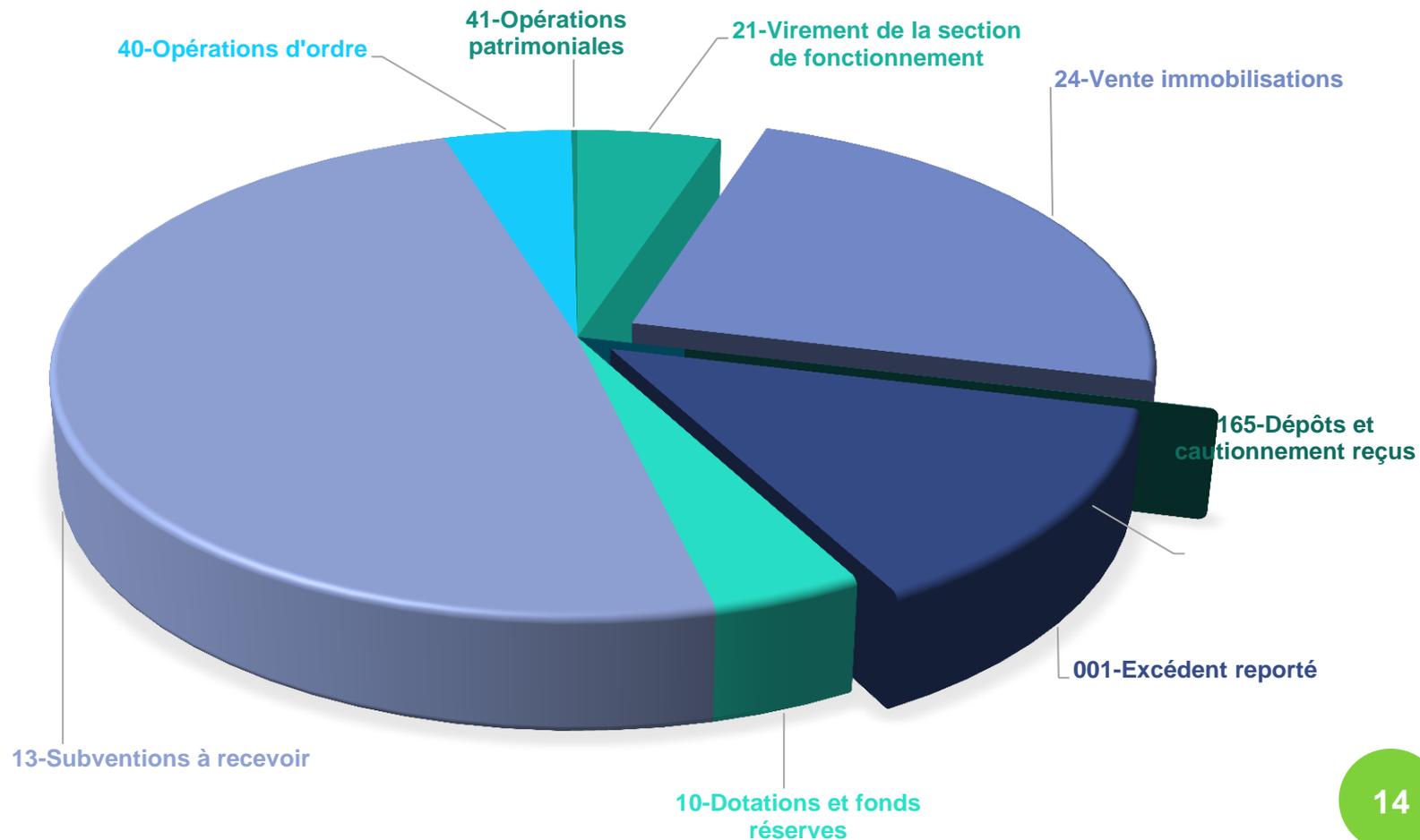
		BP 2020				BP 2020	
Chapitre des dépenses		RAR fin 2019 reporté BS 2020	Nouveaux crédits	Chapitre des recettes		RAR fin 2019 reporté BS 2020	Nouveaux crédits
10	Fonds, dotations, réserves	19 741,44	631 874,53	021	Virement de la section de fonctionnement		238 074,00
16	Emprunts 'rembours capital'		476 500,00	024	Vente immobilisations		1 122 260,00
20	Immobilisations incorporelles	324,00	32 000,00	16	Emprunts à contracter		0,00
204	Subventions d'équip. versées	17 996,00	60 000,00	165	Dépôts et cautionnement reçus		1 500,00
21	Immobilisations corporelles	567 617,54	3 102 930,00	001	Excédent reporté		631 874,53
23	Immobilisations en cours	312 548,86	355 283,00	10	Dotations et fonds réserves		193 000,00
040	Opérations d'ordre		50 000,00	13	Subventions à recevoir	157 011,97	2 308 879,00
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	040	Opérations d'ordre		213 000,00
				041	Opérations patrimoniales		10 000,00
	TOTAL		4 718 587,53		TOTAL		4 718 587,53
		4 718 587,53				4 718 587,53	

LE BUDGET PRIMITIF 2020

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
❖ PAS DE RECOURS À L'EMPRUNT EN 2020	0 k €
❖ F.C.T.V.A	113 k €
❖ TAXES D'AMÉNAGEMENT	80 k €
❖ SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT DES GRANDS PROJETS	
• GESTION DES EAUX PLUVIALES	70 K €
• CRÉATION DU PARKING DU GYMNASÉ	70 K €
• SUBVENTIONS TERRAIN SYNTHÉTIQUE	470 k €
• SUBVENTION DÉPARTEMENTALE MAISON MÉDICALE	225 k €
• P.U.P D'ICADE DANS LE CADRE DU PROJET SULLY	1 263 k €
• SUBVENTION P.N.R MISE EN VALEUR PAYSAGÈRE DES ESPACES PUBLICS	15 k €
❖ VENTE TERRAIN PARKING ET PISCINE	192 k €
❖ VENTE BRETEUIL	930 k €
RESTES À RÉALISER = 157 k € REPORTÉS AU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	

LE BUDGET PRIMITIF 2020

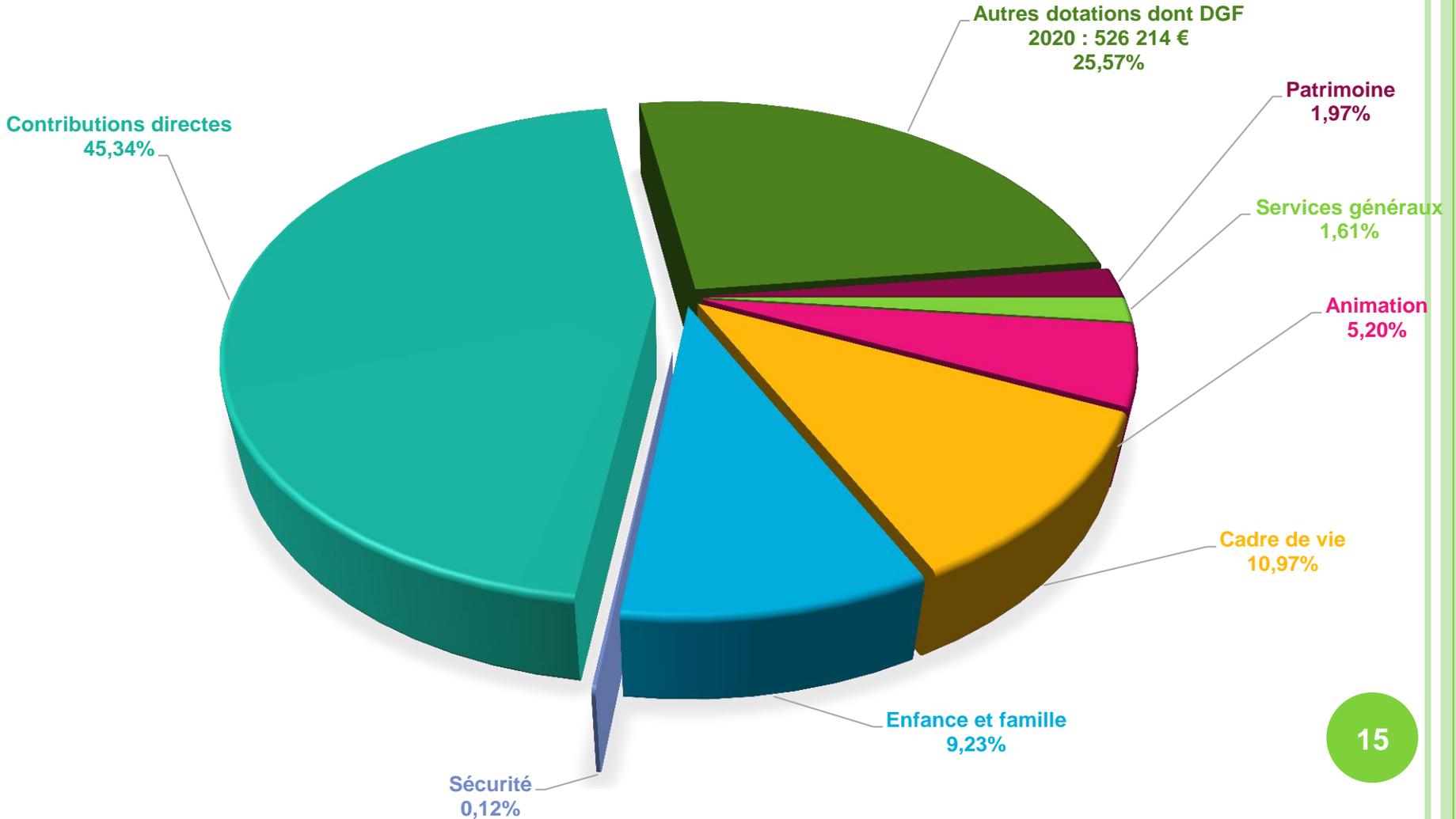
(PRÉSENTATION COMPTABLE)



LE BUDGET PRIMITIF 2020

PRÉSENTATION ANALYTIQUE

RECETTES

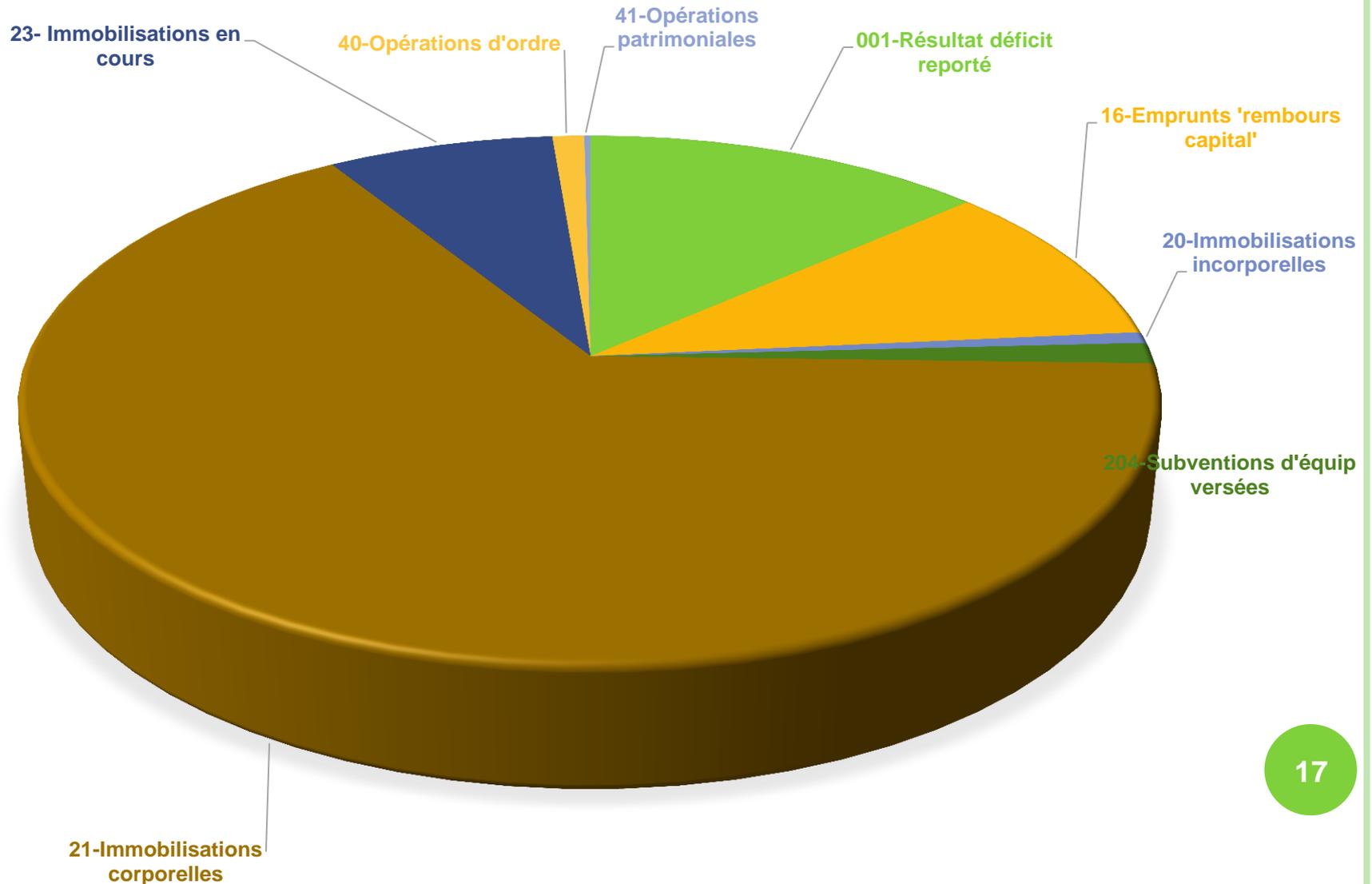


LE BUDGET PRIMITIF 2020

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
❖ AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS ESTIMATION AMENAGEMENT DE PARKING	300 k €
❖ TOITURE/CHARPENTE COMMUNS DU CHATEAU	200 k €
❖ AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET VRD DANS L'ENCEINTE DU PARC DU CHÂTEAU	155 k €
❖ ACQUISITION DU SITE DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE (y compris TVA)	1 008 k €
❖ AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON MÉDICALE (ACQUISITION ET MO EN RAR)	210 k €
❖ DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DONT: • ÉCLAIRAGE TENNIS COUVERT : 25 k € • REMPLACEMENT CORBEILLES DE RUE : 40 k € • ACQUISITIONS ÉPAREUSE ET TONDEUSE AUTOPORTEE : 47 k € • RENOUVELLEMENT MATÉRIEL CUISINE CENTRALE : 41 k€ • PROVISION FISSURES ÉCOLE MATERNELLE CHAMPMESNIL: 10 k € • AMÉNAGEMENT VOIRIE : 250 k € • POURSUITE AGENDA AD'AP : 22,5 k € • MISE AUX NORMES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE : 50 k €	798 k €
❖ LES RESTES À RÉALISER (REPORTÉS AU B.S.) :	918 227,84 €

LE BUDGET PRIMITIF 2020

PRÉSENTATION COMPTABLE



LE BUDGET PRIMITIF 2020

PRÉSENTATION ANALYTIQUE

DÉPENSES

